

Sujet : [INTERNET] Dossier ISDI Environnement Tp

De : catherine guerin <catherine.guerin@dartybox.com>

Date : 09/07/2019 17:39

Pour : "pref-icpe@val-doise.gouv.fr" <pref-icpe@val-doise.gouv.fr>

Bonjour monsieur le préfet

C'est avec beaucoup d'inquiétude que j'ai pris connaissance du dossier de création d'un stade équestre sur la commune de Fontenay en Parisis et de l'incidence environnemental qu'il entraîne.

Ce projet à l'allure séduisante est en fait une catastrophe s'il voit le jour pour la commune et ses habitants.

A la lecture des documents l'intérêt des habitants de la commune n'est pas pris en compte et semble profiter à un seul particulier Environnement TP et à l'ego de la municipalité.

En voici pour preuve les éléments suivants .

Ce projet nécessite un changement de Plu et la création d'un remblai de 12 m

Soit pour cela la création d'une décharge qui serait alimenter pendant 5 ans par 50 camions venant décharger des détritrus à raison de 50 aller retour par jour!

L'accès de cette décharge se ferait par un chemin peu large, bordé à gauche par le centre de loisirs de la commune où jouent 160 enfants régulièrement sur le stade de football entre autres , et sur la partie droite le Haras du Parisis qui accueille chaque jour des cavaliers qui pratique leur sport favori et des enfants qui montent à poney que ce soit dans le cadre d'activités proposées par les écoles environnantes ou à à titre privé .

La liste des nuisances engendrées par ce projet sont les suivantes

-nuisances sonores du au trafic des camions

-nuisances environnementales dû à la poussière des détritrus qui avec le vent peuvent entraîner un risque sanitaire pour les riverains ,les enfants du centre de loisirs et du poney club et sur les chevaux eux même souvent sujets à des bronchites chroniques.

-le risque sécuritaire évident liés aux allées et venues des camions sur le chemin qui peut être source d'accidents graves voir mortels.

Le projet Du stade équestre devant accueillir environ 200 camions lors de manifestations sportives équestres serait par ailleurs en opposition au problème chronique et majeur de la circulation sur la commune de Fontenay.

Enfin les manifestations équestres n'ont jamais attiré les riverains car souvent loin de leurs intérêts.

Leur accès est parfois payants et n'intéressent que les passionnés de ce sport . Elles ne peuvent servir que l'intérêt de particuliers et non l'intérêt des habitants de la commune .

Cher monsieur le préfet j'espère que vous prendrez en compte les objections de nombreux concitoyens qui comme moi sont vigilants sur l'avenir de leur commune ,de leur environnement et sur la qualité de vie de leur famille .

Très respectueusement

Catherine Guerin

Envoyé de mon iPad